

Initiative citoyenne



Le premier bulletin édité par le Comité pour le Métro

Le prolongement de la ligne 11 occupe les esprits depuis un grand nombre d'année. Une délibération du conseil municipal de Romainville demande dès décembre 1900 que la commune soit reliée au centre de Paris par une ligne de métro! Durant tout le 20^{ème} siècle, la municipalité ne va cesser de réclamer ce prolongement et tous les moyens seront utilisés : vœu au conseil général, lettre au préfet, question écrite au ministre des transports, pétition, manifestation, inauguration symbolique d'une station « place du marché »... pour aboutir à la création du comité pour le métro en mars 1989.

Un militant du comité explique que la création de ce comité « a permis de centraliser, d'élargir et de poursuivre les initiatives pour le prolongement de la ligne 11 du métro. Le comité pour le métro réunissait toutes les forces vives de la Ville ».

Deux motivations majeures poussent à la création de ce comité pour le métro : « c'était tout d'abord une question de justice. Nous n'admettions pas que d'autres lignes du métro soient prolongées alors nous n'avions aucun calendrier malgré nos nombreuses actions ». Ce prolongement est primordial pour les romainvillois. « Nous avons calculé que l'absence du métro entraînait une perte de temps de 20 minutes (au minimum par jour) soit l'équivalent de deux semaines de travail par an ». « Il s'agissait également de permettre un équilibre territorial. Romainville connaît une rupture de relief qui la pénalise et crée un vide entre la ligne 5 et la ligne 9 ».

Même si la première délibération date de 1900, les grandes actions ont commencé à partir des années 1980. « Au début il s'agissait d'actions municipales comme des interventions du maire et l'inauguration

symbolique d'une station place du marché le 30 mai 1980. Puis avec la création du comité pour le métro nous avons organisé des événements symboliques et fédérateurs » : le ticket-pétition, le pin's (à 10 francs), la réalisation d'un film en novembre 1991, des expositions, stand à la fête de la ville, l'édition d'un bulletin, l'inauguration de deux stations en 1992...

Un tournant va intervenir en 1991. « À ce moment nous avons compris qu'il était illusoire de réclamer uniquement le prolongement jusqu'à la place Carnot. Pour avoir un projet rentable et donc réalisable il fallait envisager un prolongement plus long afin de desservir un bassin de population plus important ».

Aujourd'hui l'association de promotion du prolongement de la ligne 11, créée en 2003, compte 6 communes et poursuit le travail du comité. Le STIF (Syndicat des Transports Publics d'Île-de-France) ayant officiellement délibéré en faveur du prolongement de la ligne 11, les travaux commencent.

Le prolongement de la ligne 11 : un projet concret

Mise en service le 28 avril 1935 entre les stations Châtelet et Porte des Lilas, le prolongement jusqu'au Fort de Noisy était déjà envisagé dès 1929. Ce vieux serpent de mer va enfin aboutir.

Après de nombreuses réunions de concertation dans le cadre d'un débat public, un tracé a été définitivement choisi permettant au STIF de se concentrer sur les études de ce parcours qui comptera 6 nouvelles stations : Liberté, Place Carnot, Hôpital intercommunal, Boissière, Londeau-Domus et Rosny-Bois-Perrier.

Ce prolongement de la ligne 11 marquera un gain de temps considérable et sera un véritable outil de croissance écologique pour le territoire en permettant le désenclavement des communes de l'est parisien et facilitera l'accès aux zones d'emploi. « L'implication des élus de l'association de promotion du prolongement de la ligne 11, et de l'ensemble des habitants qui ont participé aux réunions publiques du

STIF et aux ateliers urbains a été déterminante pour que le prolongement se fasse en une seule phase » indique le maire de Romainville. Cette ligne s'interconnectera avec le RER E à Rosny et à terme avec la future ligne, en cœur du département, du Grand Paris express.

Deux stations concerneront principalement Romainville

La station Liberté sera située à proximité de la limite communale entre les Lilas et Romainville, sous le boulevard du Général Leclerc entre les squares Henri Dunant et Giraud. Elle permettra de desservir les quartiers des sentes et de Marcel Cachin, les lycées Paul Robert et Liberté, les commerces. Elle desservira le cœur de ville, le quartier Marcel Cachin et la future place des commerces. Le nom Liberté étant déjà donné à une station sur la ligne 8, cette station devrait se nommer « Les Lilas-Serge Gainsbourg ».

La station Place Carnot sera située en bordure de la place Carnot. Elle permettra de desservir un pôle de centralité majeur accueillant des commerces, le cinéma Le Trianon et offrira une connexion avec la ligne de tramway T1.



Le tracé du prolongement de la ligne 11 du métro

Calendrier

- 2011-2012 : fin de l'enquête publique
- 2012 : déclaration d'utilité publique
- 2013 : avant-projet
- Fin 2013 : début des travaux
- 2019 : mise en service

Chiffres-clés

- 8 à 9 minutes en gain de temps pour un trajet moyen par rapport à aujourd'hui
- 11% de passagers nouveaux qui n'utilisaient pas les transports en commun
- 3 000 tonnes de CO² économisées par an
- 5 voitures par rame au lieu de 4 aujourd'hui

L'association de promotion du prolongement de la ligne 11 est active sur ce dossier depuis 2003. Études, visites de chantiers (tunnelier de la ligne 12), sensibilisation des habitants constituent le travail de l'association.



Daniel Guiraud, Maire des Lilas, Président de l'association

Quel est le travail de l'association de promotion de prolongement de la ligne 11 du métro dans l'avancement du projet ?

DG : Depuis 2003, l'association regroupe les maires des villes concernées par le prolongement de la ligne 11. Nous y travaillons collectivement et en accord complet pour permettre la concrétisation de ce projet dont la réalisation est attendue depuis plus d'un siècle.

Quels ont été les résultats obtenus par l'association ?

DG : L'ensemble des collectivités concernées a signé la charte pour un territoire durable autour du prolongement de la ligne 11, visant à optimiser au mieux l'articulation entre le projet et les projets de développement urbains locaux. Le prolongement de la ligne 11 est inscrit depuis 2010 au Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF). Parallèlement Le Contrat de Projet Etat / Région 2007 à 2013 a prévu d'attribuer un financement de 10 millions d'euros pour les études du prolongement de la ligne 11 du métro. Ce dispositif est complété par le Contrat particulier 2009 à 2013 signé entre la Région et le Département de la Seine-Saint-Denis et qui prévoit également une contribution financière au projet. Enfin, suite à la concertation de septembre 2010 et à la mobilisation des élus de l'association nous avons obtenu que les travaux puissent être réalisés en une seule phase.

Quelles sont les prochaines étapes ?

DG : En parallèle de la préparation du schéma de principe par la RATP, l'Association engage, avec Ville et Transports en Île-de-France et CLC, le lancement des consultations pour deux études urbaines (foncier et programmation commerciale) qui démarreront à l'automne. Elles permettront d'intégrer au mieux ce projet tant attendu. Le début des travaux est prévu pour 2013 dans la perspective d'une mise en service de la ligne 11 en 2019.

Romainville a été sollicitée par la Ville de Montreuil pour la création d'une nouvelle association pour la promotion du prolongement de la ligne 9 du métro. Cette volonté de prolonger la ligne 9 jusqu'à l'hôpital intercommunal André Grégoire permettrait une interconnexion avec la ligne 11. La municipalité de Romainville s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Entretien avec Philippe Guglielmi, Vice-président d'Est Ensemble chargé des déplacements et des mobilités



Quel est le rôle de la Communauté d'agglomération Est Ensemble en matière de déplacements ?

L'attente de nos concitoyens est légitimement très forte et, même si aucune contrainte juridique ne pèse sur Est Ensemble, les élus ont choisi de prendre en charge ce sujet, selon des modalités que nous définissons actuellement. La solidarité et la mobilité durable guident mon action.

■ **La solidarité** : pour permettre une équité territoriale face à l'accès au transport en commun et une accessibilité partout et pour tous (liaisons, correspondances, maillage fin).

■ **La mobilité durable** : pour faire en sorte que chaque habitant puisse opter pour un transport respectueux de l'environnement, efficace et rapide.

Quels sont les projets de votre délégation ?

Pour les actions qui pourraient être gérées par Est Ensemble, notre réflexion s'articule, entre autres, autour des systèmes de navettes améliorant la desserte de villes à villes et du transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.

Les villes souhaitent, tout en respectant les compétences des acteurs du transport, qu'Est Ensemble pèse dans les choix opérés dans la mise en œuvre des projets structurants pour notre territoire (métro, transports lourds, gares...). Nous discutons de ces questions, mais, nous aborderons aussi les tarifications, les fréquences de bus et les financements.

Cette délégation m'a été confiée récemment et je me réjouis qu'élus et techniciens qui participent à mon groupe de travail soient pleinement mobilisés pour que certaines actions soient opérationnelles dès 2012.

Le T1, en cœur de ville

Le tramway arrivera à Romainville par la place Carnot et desservira la ville sur une longueur de 1,4 km. Le tracé prévoit 3 stations sur la commune.



Le prolongement de la ligne de tramway T1, entre Noisy-le-Sec et Val-de-Fontenay, est acté et prévoit la desserte des 6 communes de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois, Fontenay-sous-Bois et la mise en circulation d'un matériel roulant de nouvelle génération, moins bruyant, à plus forte capacité qui permettra à 40 000 voyageurs supplémentaires par jour, soit 11 millions par an, d'emprunter ce mode de transport collectif.

Le T1 permettra non seulement de requalifier le tissu urbain existant, mais aussi de stimuler l'économie locale. Cette complémentarité des modes de transports qu'apportera le T1, en concertation avec la ligne 11 sur la Ville, est un atout pour répondre aux diverses échelles de desserte (de proximité, de pôle à pôle). De plus le T1 garantira de multiples correspondances avec les réseaux de transports franciliens existants ou à venir : RER A et E, Tangentielle Nord, Tramway T4 et lignes de métro 1 et 9.

Trois stations sur le territoire de Romainville

■ **La station « Place Carnot »**, située au sud de la place entièrement requalifiée avec pour objectif d'accorder une priorité aux piétons. Cela constituera la naissance d'un nouveau pôle intermodal « tram - bus », qui se renforcera avec l'arrivée de la ligne 11 du métro.

■ **La station « collège Courbet »** sera installée devant le collège Gustave Courbet, à 518 mètres du lieu de l'interconnexion avec la ligne 11 du métro et à 398 mètres de la station Libre Pensée. Cet emplacement a pour avantage de

desservir le maximum d'équipements et de sécuriser les échanges en réduisant la vitesse des véhicules et en proposant des trottoirs élargis. Le choix de l'emplacement a fait l'objet d'une concertation auprès de la population lors d'un atelier urbain le 27 juin dernier. Pour Corinne Valls, « le choix pris lors de l'atelier urbain doit être respecté par le Stif. »

■ **La station « Libre Pensée »** se situera après le franchissement de l'A3 avec la création d'un nouveau pont pour ne pas générer d'importants problèmes de circulation. Elle permettra de mieux desservir ce secteur de Romainville. La phase d'enquête publique sera l'occasion de revenir vers les habitants avec un projet proposant une desserte finalisée.

Calendrier

- **Rentrée 2012**: enquête publique
- **2013**: déclaration d'utilité publique
- **2014**: début des travaux
- **2017**: mise en service

Chiffres-clés

- 40 000 voyageurs attendus par jour
- 15 stations sur près de 8km
- 85 000 personnes habitant ou travaillant à proximité du prolongement du T1

Tzen : un nouveau mode de transport

Après le métro, le tramway, le bus traditionnel, voici le T Zen, nouveau type de bus à haut niveau de service. Ce nouveau mode de transport répond aux soucis environnementaux et aux besoins de dessertes rapides, régulières et adaptées pour les usagers.



Mettre en service le T Zen 3 créera une liaison performante, plus moderne et de qualité avec une grande capacité de fréquentation. Le T Zen 3 permet l'aménagement de l'ex RN3 et améliore l'offre de transports en commun sur le territoire. En effet cet axe structurant nécessite une importante modernisation pour permettre de valoriser les potentialités économiques de ses abords et recréer un espace urbain dynamique et respectueux de son environnement.

Renforcer l'offre de transport

Le T Zen 3 offrira un meilleur équilibre entre tous les modes de déplacements existants, une sécurité accrue, des temps de trajets respectés, cadencés et plus courts et un partage de la voirie identifiée. Il roulera sur une chaussée spécialement dédiée à ce type de véhicule et permettra une fréquence de 6 minutes maximum en heure de pointe.

Le T Zen 3 desservira, lors de sa mise en service, de nombreux projets de développement économique dont la ZAC de l'Horloge à Romainville et permettra une interconnexion

avec la ligne 5 du métro et le futur T1.

« Ce nouveau mode de transport, entre le bus et le tram, participe au désenclavement de notre ville sur un axe majeur de développement » souligne Corinne Valls. Après la concertation préalable qui s'est déroulée du 2 mai au 11 juin, un comité de pilotage se déroulera le 5 octobre pour présenter les différents scénarios concernant l'auto-pont de Bondy.

Calendrier :

- **Mi-2012** : Enquête publique
- **Fin 2012-2013** : Études approfondies
- **2013** : Début des travaux
- **2015** : Mise en service

Chiffre-clés

- 21 stations
- 13 km de tracé
- 30 000 voyageurs par jour attendus
- - de 30 minutes pour le trajet intégral

autolib'

comme solution de transport complémentaire

La mise en place d'un service d'automobiles en libre-service permettra de favoriser la mobilité de tous et de promouvoir l'utilisation de services de transport respectueux de l'environnement avec une voiture 100% électrique.

Autolib' est destiné aux déplacements difficilement réalisables en raison de l'horaire, du chargement de l'usager ou encore du lieu de destination. Le projet participe également à un objectif social en permettant au plus grand nombre d'accéder à un véhicule individuel. Plus de 45 communes de la première couronne de la région parisienne ont adhéré à ce système permettant un maillage plus important.

À Romainville, trois stations seront installées :

- une station rue de la commune de Paris qui desservira une zone d'activité en pleine expansion, du commerce et de l'habitat diversifié.
- une station avenue Pierre Keratret pour desservir le centre ville et à terme permettre une intermodalité avec la ligne 11 et le T1 à place Carnot
- une station rue Marcel Ethis pour compléter le maillage de la Ville.

Un atelier urbain est prévu pour informer les habitants sur le projet d'implantation des 3 stations Autolib' sur la commune. Rendez-vous mardi 8 novembre à 19h Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.